

Planification efficace pour tous les enfants

La planification de l'entrée à l'école se fait à la fois à l'échelle des conseils scolaires et au niveau des écoles. En élaborant au profit de leurs écoles un cadre général d'intervention, les conseils scolaires abordent la planification de l'entrée à l'école suivant une approche systémique. Cette approche revêt d'ailleurs une importance particulière pour les conseils scolaires de langue française, étant donné que le recrutement des enfants d'ayant droit à l'éducation en langue française est essentiel pour assurer la vitalité linguistique et culturelle de la communauté francophone de l'Ontario.

C'est toutefois au niveau de l'école que se fait le gros du travail de planification de l'entrée à l'école. Fournies par des directrices et directeurs d'école, les stratégies décrites brièvement ci-après peuvent aider les enfants à vivre en douceur leur entrée à l'école – habituellement à la maternelle. Cette liste n'est pas exhaustive et toutes les écoles n'utilisent pas toutes ces stratégies.

1. **Planifier des inscriptions anticipées – neuf à douze mois précédant l'entrée scolaire de septembre.** Les inscriptions anticipées permettent à la directrice ou au directeur d'école de rencontrer les parents et l'enfant, de déterminer si l'enfant a des besoins particuliers (p. ex., au niveau de sa santé) nécessitant une intervention. Elles permettent également aux parents de nouer des liens avec l'école, de parler de leurs préoccupations et d'informer l'école des besoins de leur enfant. L'avis d'inscription indique les documents que les parents doivent fournir à l'école (p. ex., certificat de naissance, dossier d'immunisation).

L'annexe A.1, *Allons à l'école : Inscription à la maternelle et au jardin d'enfants* (titre original : *Let's Learn: Kindergarten Registration*) est un dépliant destiné aux parents, élaboré par le Bluewater District School Board, le Bruce Grey Catholic District School Board et les organismes communautaires. Ce dépliant décrit les étapes à suivre par les parents, à partir de l'année qui précède l'entrée à l'école.

Les conseils de langue française reconnaissent l'importance de l'intervention précoce en offrant des services de garde à l'intérieur de l'école, des programmes à temps plein pour les enfants de 4 et 5 ans. « Ces mêmes conseils considèrent aussi que l'intervention précoce auprès de la petite enfance est essentielle au recrutement, à l'intégration et à la rétention des enfants de parents ayants droit et des nouveaux arrivants dans leurs écoles. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004c, p. 21)





Un guide d'information destiné aux parents du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud est disponible à www.csdccs.edu.on.ca/foire_aux_questions.htm#question1. C'est un exemple de pratiques efficaces pour informer les parents sur les modalités d'inscription dans les écoles de langue française de ce conseil et sur les droits des parents.

L'annexe A.2, *Tout sur moi* (titre original : *All About Me*), est une trousse de présentation élaborée par l'Ottawa-Carleton Catholic District School Board à l'intention des parents.

2. **Organiser une séance d'information pour les parents au début du printemps.** Cette séance représente pour le personnel de l'école une bonne occasion d'expliquer aux parents comment se déroule une journée à l'école, de leur expliquer les programmes scolaires ainsi que les habiletés et les compétences en langue française à développer chez leur enfant pour assurer une transition harmonieuse à l'école. Dans certains cas, cette séance permet de sensibiliser les parents aux divers services communautaires (p. ex., services de garde, services de santé publique, cours de parentage). La séance d'information peut être utilisée pour expliquer les procédures et les politiques de l'école (p. ex., directives en cas d'intempéries, consignes de sécurité concernant la bonne arrivée, le transport, les collations et la récréation, les activités des parents bénévoles, l'évaluation, le bulletin scolaire, les entrevues parents-personnel enseignant). Afin de ne pas submerger les parents de renseignements, le contenu des séances d'information est planifié judicieusement.

L'annexe A.3 présente les sujets traités lors d'une séance d'information organisée au printemps à l'intention des parents dont les enfants sont inscrits à la maternelle à l'école catholique Holy Family d'Alliston.

À l'annexe A.4, la publication *Se préparer à la maternelle et au jardin d'enfants* (titre original : *Getting Ready for Kindergarten*) propose des exemples d'activités que les parents peuvent faire avec leur enfant pour le préparer à l'école. Un tel dépliant pourrait être remis aux parents lors des séances d'information. Disponible en ligne à www.tdsb.on.ca/, en cliquant sur le lien « Parents », puis en choisissant « Kindergarten ».



3. Organiser des visites de l'école et de la salle de classe pour les parents et l'enfant avant l'entrée à l'école en septembre.

Les modalités de la visite peuvent être variées :

- Au printemps, l'enfant et ses parents visitent l'école pendant une journée régulière pour observer la salle de classe en action.
- L'enfant et ses parents prennent rendez-vous vers la fin de l'été ou au tout début du mois de septembre pour rencontrer l'enseignante ou l'enseignant dans la classe avant l'entrée à l'école de l'enfant.
- L'école organise une entrée échelonnée. Les enfants commencent à fréquenter l'école en petits groupes auxquels on ajoute d'autres élèves jusqu'à ce que l'effectif de la classe soit complet.



L'annexe A.5 décrit la philosophie et les pratiques du *Thames Valley Neighbourhood Early Learning Program*, programme élaboré afin de permettre aux enfants de trois ans et à leurs parents de faire quatre visites de l'école avant l'entrée à la maternelle.

4. Rédiger une lettre pour les parents sur l'entrée à l'école en septembre et la personnaliser pour leur enfant.

Des renseignements sur l'école (p. ex., calendrier de l'entrée échelonnée, le matériel à apporter la première journée d'école, les collations) peuvent être décrits dans une lettre *adressée à l'enfant*, aux soins des parents. Ce type de lettre se veut informel et vise à établir des liens de collaboration entre l'école et les parents. Les parents éprouvent souvent de l'appréhension au moment de l'entrée de leur enfant à la maternelle, surtout si c'est leur premier enfant. En utilisant un format convivial et un ton amical pour présenter l'information, les écoles peuvent rassurer les parents et établir des relations positives avec la famille.



L'annexe A.6 est un modèle de lettre personnalisée envoyée à un enfant de quatre ans, deux semaines avant l'entrée à la maternelle à l'école St. Matthew de Waterloo. La famille reçoit également un dépliant intitulé *Entering Elementary School: An Information Guide for Parents and Students*. Ce dépliant est accessible à www.wcdsb.edu.on.ca/schools/entering-elem/wel.html.



« La communauté scolaire francophone se doit de développer des pistes d'intervention [...] qui favorisent l'acquisition de la compétence à communiquer à l'oral le plus rapidement possible [...] » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004c, p. 44)

« [...] la mise en place d'interventions [...] pourrait [...] offrir des lieux de rencontre aux parents au cours de la journée scolaire pour que leurs enfants d'âge préscolaire puissent jouer ensemble. Ainsi, les parents et leurs enfants pourraient se rencontrer dans un espace francophone et s'exprimer régulièrement en français. Des cours de français pourraient aussi être offerts aux parents qui connaissent peu ou ne connaissent pas cette langue. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004c, p. 45)



5. Élaborer des stratégies pour répondre aux besoins linguistiques et culturels de la communauté de langue française.

- Inclure au programme des séances d'information destinées aux parents, des présentations sur le programme d'actualisation linguistique en français et sur le développement de l'identité francophone et la transmission de la culture dans les écoles de langue française.
- Établir une liste des organismes communautaires qui offrent des services d'accueil pour les nouveaux immigrants.
- Intégrer à la démarche de planification de l'entrée à l'école des activités pour accueillir les nouveaux immigrants.

La directrice ou le directeur d'école peut aussi identifier le personnel qui parle les langues de la communauté et s'assurer que le personnel est conscient des différences culturelles et y est sensible.

Le conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est offre en été un programme d'apprentissage aux enfants de trois à cinq ans et à leurs parents afin de bien les préparer à une entrée réussie. Voir le programme à www.ceclf.edu.on.ca/ceclfce/3-1-1Lecolejenraffole.html.

6. Organiser avec le service des transports une séance d'orientation pour les parents et les enfants.

Cette séance peut inclure des renseignements sur la sécurité à bord, les attentes pour monter et descendre de l'autobus et pour traverser la rue avec une brigadière ou un brigadier. On pourrait aussi en profiter pour faire un petit tour en autobus.

7. Préparer et distribuer une trousse d'accueil à tous les nouveaux élèves le premier jour d'école, en septembre.

Cette trousse pourrait comprendre des renseignements utiles pour le foyer, par exemple, une lettre de bienvenue signée par la directrice ou le directeur d'école, des livres à lire aux enfants, des ciseaux, de la colle, du matériel de bricolage et un album de découpures.

L'annexe A.7 propose un exemple de lettre signée par le directeur de l'éducation du Simcoe Muskoka Catholic District School Board, qui accompagne une trousse d'accueil, intitulée *Bienvenue à l'école* (titre original : *Welcome to School*). Une initiative du Learning Partnership, cette pochette renfermant divers articles est remise à chaque enfant qui entre à la maternelle. La lettre de présentation énumère les ressources pour les tout-petits et les parents. Voir le programme à www.thelearningpartnership.ca, cliquer sur « Programs » puis sur « Welcome to Kindergarten ».

